

FICHE TECHNIQUE

DONNÉES DU PRODUIT

Référence: 67889
Dénomination commerciale: EMPANADA ARGENTINE BOEUF (23u)
Dénomination légale: Empanadilla cuite de viande de veau surgelée
Code EAN carton: 8424465678895
Code EAN pack:
Code EAN unitaire: 8424465943764

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

› DURÉE DE VIE

Durée de vie primaire: 365 jours
Durée de vie secondaire: 4 jours à température ambiante

**La durée de vie du produit peut varier en fonction des conditions de stockage, de préparation et d'exposition du produit fini.*

› INDICATIONS DE CONSERVATION ET DE PRÉPARATION

Conservation: Conserver à une température de -18,0 °C. Ne pas recongeler après décongélation.

Préparation: Décongeler: 2 - 3 heures à température ambiante

Pousser: -

Cuire à: -

Conseils de mise en œuvre: Option 1: Laisser décongeler pendant 2-3 heures à température ambiante. Option 2: Laisser décongeler pendant 1 heure à température ambiante. Pré-chauffer le four à 240°C et cuire pendant 7 minutes. Les temps de cuisson et de décongélation sont indicatifs selon les conditions et la température de l'établissement.

**Les temps de cuisson et de décongélation sont approximatifs selon les conditions et la température des locaux.*

› LISTE DES INGRÉDIENTS

Ingrédients: Viande de veau effilochée 26% (viande de veau, eau, saindoux (saindou x, stabilisateur (E471)), fond de veau (bouillon de veau (eau, graisse de veau, extrait de veau, bouillon d'os de veau), sel, arôme naturel, extrait de levure, sucre, amidon de maïs, concentré de jus de champignon, sirop de caramel, maltodextrine (pomme de terre, tapioca), dextrose cultivée, poivre noir), oignon déshydraté moulu, sel (sel raffiné, antiagglomérant (E535)), poivre noir, poivre blanc), farine de BLÉ conditionnée (farine de BLÉ, agent de traitement de la farine (E920)), eau, oignon, poivron, saindoux (saindoux, stabilisateur (E471)), margarine (huiles et graisses végétales (navette, palme, coco en proportion variable), eau, sel, émulsifiant (E471), acidifiant (E330), conservateur (E202), arômes, colorant (E160a)), tomate concassée, concentré de tomate, amidon de maïs, sel (sel raffiné, antiagglomérant (E535)), épices, bouillon de veau rôti (viande de veau rôti, arôme, sel, sucre, protéine végétale hydrolysée, bouillon de veau, eau, extrait de malt (ORGE), extrait de levure, maltodextrine de pomme de terre, oignonen poudre, graisse animale, épices (poivre noir)).
DÉCORATION: encre alimentaire (colorant E155)

Peut contenir des traces de: Poissons, lait, oeuf, soja, fruits à coque (noix), céleri, moutarde, mollusques.

› SUBSTANCES OU PRODUITS PROVOQUANT DES ALLERGIES OU DES INTOLÉRANCES

	Présence comme ingrédient	Présence comme trace
Céréales contenant du gluten	X	-
(ou leurs souches hybridées et produits dérivés)		
Blé	X	-
Seigle	-	-
Orge	X	-
Avoine	-	-
Épeautre	-	-
Kamut	-	-
Crustacés et produits à base de crustacés	-	-
Oeufs et produits à base d'oeufs	-	X
Poisson et produits à base de poisson	-	X
Arachides et produits à base d'arachides	-	-
Soja et produits à base de soja	-	X
Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)	-	X
Fruits à coque et produits dérivés	-	X
Amandes	-	-
Noisettes	-	-
Noix	-	X



Présence comme ingrédient

Présence comme trace

Noix de cajou	-	-
Noix du Brésil	-	-
Pistaches	-	-
Noix de pécan	-	-
Noix de Macadamia ou du Queensland	-	-
Céleri et produits à base de céleri	-	X
Moutarde et produits à base de moutarde	-	X
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	-	-
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations >10mg/kg ou 10mg/litre en termes de SO₂	-	-
Lupin et produits à base de lupin	-	-
Mollusques et produits à base de mollusques	-	X

> DÉCLARATION NUTRITIONNELLE POUR 100g

	Produit prêt à être consommé	Produit emballé
Énergie	1120 kJ 269 kcal	1120 kJ 269 kcal
Matières grasses	17 g	17 g
<i>dont:</i>		
- acides gras saturés	6,0 g	6,0 g
- acides gras mono-insaturés	-	-
- acides gras polyinsaturés	-	-
- acides gras trans	-	-
- acides gras Oméga-3	-	-
Glucides	20 g	20 g
<i>dont:</i>		
- sucres	2,0 g	2,0 g
Fibres Alimentaires	2,1 g	2,1 g
Protéines	7,9 g	7,9 g
Sel	1,0 g	1,0 g
Sodium	400 mg	400 mg
Cholesterol	-	-

*Les valeurs nutritionnelles du produit prêt à être consommé ont été renseignées conformément à nos indications de préparation dans la section des conseils de mise en oeuvre.

> POIDS, MESURES ET TOLÉRANCES

Produit emballé	Minimum	Moyen	Maximum
Poids (g)	80	85	90
- Pâte (g)		85	
- Garniture (g)		-	
- Nappage (g)		-	
- Décor (g)		-	
Longueur / Diamètre (mm)	100	110	120
Largeur (mm)	60	70	80
Hauteur (mm)	-	-	-
Poids approximatif produit cuit	-		Poids pack -

*Le poids du produit cuit peut varier en fonction des conditions de cuisson du produit fini.

> CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES DU PRODUIT PRÊT À ÊTRE CONSOMMÉ

Couleur: Dorée

Odeur: Caractéristique de pâte cuite farcie au veau

Goût: Caractéristique de pâte cuite farcie au veau

Apparence: Empanadilla cuite

*Les caractéristiques organoleptiques du produit peuvent varier en fonction des conditions de stockage, de préparation et d'exposition du produit fini.



➤ SPÉCIFICATIONS MICROBIOLOGIQUES DU PRODUIT EMBALLÉ

	n	c	m (ufc/g)	M
Nombre de colonies aérobie	-	-	-	-
Nombre de colonies anaérobies	-	-	-	-
Enterobacteriaceae	-	-	-	-
Coliformes totaux	-	-	-	-
<i>Escherichia coli</i>	-	-	-	-
<i>Staphylocoques à coagulase positive</i>	-	-	-	-
<i>Bacillus cereus</i> présumé	-	-	-	-
<i>Clostridies réductrices de sulfite</i>	-	-	-	-
<i>Clostridium perfringens</i>	-	-	-	-
Moisissures	-	-	-	-
Levures	-	-	-	-
<i>Salmonella spp</i>	1	-	-	*
<i>Listeria monocytogenes</i>	1	-	-	<10e2 ufc/g

*Non-déecté

n → nombre d'unités dans l'échantillon.

c → nombre d'unités dans l'échantillon, dont le nombre de bactéries pourrait être compris entre m et M. L'échantillon sera considéré acceptable si les autres unités ont un nombre de bactéries inférieur ou égal à m.

m → valeur seuil du nombre de bactéries. Le résultat sera considéré comme satisfaisant si toutes les unités qui composent l'échantillon ont un nombre de bactéries égal ou inférieur à m.

M → valeur limite du nombre de bactéries. Le résultat sera considéré insatisfaisant si une ou plusieurs unités qui composent l'échantillon ont un nombre de bactéries égal ou supérieur à M.

INFORMATION DE CONDITIONNEMENT ET PALETTISATION

➤ EMBALLAGES

	Carton	Étiquette	Scotch	Sachet
Poids approximatif (g)	295,00	-	2,00	13,00
Dimensions internes (mm)	388x284x91	-	-	-
Dimensions externes (mm)	392x288x99	-	0x75x0	700x0x600
Matériau	KM CD	-	PP	PEAD
Epaisseur (mm)	4,20	-	0,04	0,02
Couleur (mm)	Marron	-	Transparent	Bleu
Recyclable*	+	-	+	+

➤ AUTRES EMBALLAGES

	816120	815048	-	-	-	-	-
Poids approximatif (g)	6,00	3,29	-	-	-	-	-
Dimensions internes (mm)	0x0x0	0x0x0	-	-	-	-	-
Dimensions externes (mm)	135x280x0	385x285x0	-	-	-	-	-
Matériau	PAPEL	PEBD	-	-	-	-	-
Epaisseur (mm)	0,07	-	-	-	-	-	-
Couleur	Blanc	Transparent	-	-	-	-	-
Recyclable*	S	S	-	-	-	-	-

*+=Oui / -=Non



> PALETTISATION

Carton


Unités
Poids net (kg)
Poids brut (kg)

23

1,96

2,29

Palette


Cartons/couche
Couches
Total cartons
Poids (kg)
Hauteur (m)
Type de palette

8

17

136

336

1,83

Pallet Chep 80x120 Md

IMAGE DU PRODUIT PRÊT À ÊTRE CONSOMMÉ



CERTIFICATIONS ET CLAIMS OU LABELS DE COMMUNICATION

> CERTIFICATIONS:

> CLAIMS OU LABELS DE COMMUNICATION:

RÉGLEMENTATION APPLICABLE

- Règlement (CE) 852/2004, et modifications ultérieures, concernant l'hygiène des produits alimentaires.
- Règlement (CE) 2073/2005, et modifications ultérieures, concernant les critères microbiologiques applicables aux produits alimentaires.
- Règlement (CE) 396/2005, et modifications ultérieures, concernant les limites maximales de résidus de pesticides dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux d'origine végétale et animale.
- Règlement (UE) 915/2023, et modifications ultérieures, fixant la teneur maximale de certains contaminants dans les produits alimentaires.
- Règlement (UE) 1169/2011, et modifications ultérieures, concernant les informations sur les denrées alimentaires fournies au consommateur.
- Règlement (CE) 1333/2008, et modifications ultérieures, sur les additifs alimentaires.
- OGM (Organisme Génétiquement Modifié) et Radiations Ionisantes: Les matières premières utilisées dans la préparation de ce produit n'ont pas été traitées avec des rayonnements ionisants et ne contiennent ni ne proviennent d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et ne nécessitent donc pas d'étiquetage spécial. Législation applicable:
 - Règlement (CE) 1829/2003, et modifications ultérieures, sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.
 - Règlement (CE) 1830/2003, et modifications ultérieures, concernant la traçabilité et l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés.

Toute copie imprimée peut être obsolète.